

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'AVIRON DE COMPETITION (SURCLASSEMENT)

Je soussigné(e) Docteur

Certifie avoir effectué une visite médicale conformément aux recommandations de
la TRF décrits ci-dessous au profit de Mr /M^{me}/M^{elle}

Né(e) le/...../..... et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour,
de contre-indication à la pratique de **L'Aviron** de compétition, en catégorie

SENIOR

U23

Signature et cachet du Médecin

Date/...../.....

La commission médicale de la « Tunisian Rowing Federation (TRF) » recommande de faire systématiquement les examens suivants, préalablement à la délivrance de ce certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron et au surclassement :

**** un questionnaire de santé (voir modèle ci-joint ou au site web : <http://www.trf.org.tn/>)**

**** un examen clinique basé essentiellement sur le système cardiovasculaire: auscultation cardiovasculaire à la recherche de bruits anormaux ; mesure de la pression artérielle; examen des pouls fémoraux et radiaux, recherche de signes du syndrome de Marfan)**

****un électrocardiogramme de base+ DII long (12 pistes)**

****une écho cardiaque**

****radio du rachis lombaire datant de moins d'un an**

****un bilan biologique NFS- glycémie à jeûne – fonction rénale – fonction hépatique**

****une épreuve d'effort cardio pour les rameurs d'âge supérieur ou égal à 35ans ayant plus que 2 facteurs de risque cardiologique.**

Les contre-indications à l'aviron sont :

- L'insuffisance staturo-pondérale - Les maladies cardiovasculaires à l'origine des troubles à l'éjection ventriculaire gauche et/ou des troubles de rythme à l'effort et lors de la récupération - Les lésions pleuro pulmonaires évolutives - Les affections morphologiques statiques et/ou dynamiques sévères en particulier du rachis dorsolombaire avec risque de pathologies aiguës ou d'usure accélérée - L'épilepsie, les pertes de connaissance, les vertiges et les troubles de l'équilibre.